



Propos diffamatoires au travail

Par **kindye**, le **04/03/2012 à 12:52**

Bonjour,rnrnJe travaille comme aide à domicile dans une association, j'ai signalé une personne âgée en grande difficulté à mon bureau afin que la commune lui vienne en aide, il n'avait plus ni eau ni chauffage ni électricité chez lui par - 15 degré dehors. Lors d'une réunion professionnelle quelques semaines plus tard, le président de l'association à profité de mon absence pour dire que je n'avais pas fait de signalement et mis en danger la vie de la personne en question, sans me nommer mais étant la seule intervenante chez ce monsieur, tout le monde sais qu'il parlait de moi et mes collègues m'ont rapporté ses propos que je trouve diffamatoires.rnrnQue puis-je faire pour me défendre ?

Par **pat76**, le **04/03/2012 à 15:44**

BonjourrnrnVous aviez fait le signalement par écrit ou verbalement?rnrnDès personnes pourront témoigner que vous aviez fait ce signalement?